

pourrons le guérir. » Bernis n'a d'ailleurs aucune confiance dans l'entourage des princes et dans la conduite des émigrés. « Ces talons rouges et ces têtes folles » ne lui disent rien qui vaille pour l'issue d'une entreprise si témérairement engagée. Juger ainsi d'avance la conduite des émigrés, prédire la république un an avant l'écroulement du trône, était d'un politique clairvoyant. Il y avait du désintéressement à pousser si mollement à une restauration qui, disait-on, devait faire le cardinal premier ministre. Il y avait encore plus de mérite à faire acte de patriotisme, en affichant hautement les craintes que la coalition inspirait pour l'intégrité de la France. Bernis nous montre que tous les prélats exilés ne partaient point aveuglément en guerre contre leur pays, sans s'inquiéter si la rentrée des princes n'entraînerait pas l'amointrissement du territoire ¹.

1. Cf. L. PINGAUD, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration*, 1889, 2 vol. in-8°. — MASSON, *Le Cardinal de Bernis*, pp. 516-528, 556.

CHAPITRE II

Les prélats politiques de l'émigration

I. Si les prélats exilés se mêlèrent activement à la politique. — Danger de s'engager sur ce terrain glissant. — Chassé-croisé d'intrigues. — La familleroiale divisée contre elle-même. — Compétitions autour des princes. — Les favoris. — On se croirait à Versailles. — Que vont faire les évêques. — II. Les rares prélats appelés officiellement dans les conseils de Louis XVIII. — Caractère de M. de Talleyrand-Périgord. — L'évêque de Boulogne, théologien de la cour et de l'émigration. — M. de La Fare, évêque de Nancy, ambassadeur à Vienne. — Difficultés qu'il y rencontre. — Son rôle. — III. L'épisode le plus important de son ambassade est le mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale, fille de Louis XVI. — Activité de La Fare. — Caractère de Madame Royale. — Son départ triomphal de Vienne. — Son mariage à Mitau. — IV. Un grand politicien dans l'épiscopat, M. de Conzié, évêque d'Arras. — Il est l'homme du comte d'Artois. — Son activité brouillonne. — Il est mêlé à toutes les intrigues. — Sa correspondance avec toutes les cours de l'Europe. — Vrai Pierre l'Ermite de la croisade politique. — Reçu froidement par Pie VI et Bernis. — Comment il va de Vérone à l'armée de Condé, de l'armée de Condé en Angleterre. — Quels hommes il y rencontre. — Un plan de coalition européenne arrêté avec Pitt. — Ses accointances avec Cadoudal. — Il traite La Trémoille de *polisson*. — Ce qu'il valait. — V. Un autre intrigant, Maury. — Dès son arrivée à Rome il est comblé d'honneurs et d'argent. — Il fait pâlir l'étoile de Bernis. — Rôle politique de d'Agoult, évêque de Pamiers; de La Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon; de Pressigny, évêque de Saint-Malo; du cardinal de Rohan. — Goût des évêques pour la politique. — VI. Un héros, M. de Hercé, évêque de Dol. — C'est moins un politique qu'un chouan. — Son caractère. — Avec quelle émotion il suit des rivages d'Angleterre les guerres de Vendée et de Bretagne. — N'y tenant plus, il part avec l'expédition pour Quiberon. — Son mandement enflammé. — C'est le cri de l'apôtre, du missionnaire, plus encore que du royaliste. — Son martyre. — Contraste entre son courage et la conduite du comte d'Artois.

I

Ces évêques du dehors, qui avaient l'œil sur la frontière, qui suivaient avec tant d'émotion les événements

qui pouvaient la leur rouvrir, eurent-ils l'occasion de jouer un rôle actif, de se mêler aux combinaisons des hommes d'État? C'était s'engager sur un terrain bien glissant, se perdre dans un réseau d'intrigues. Quand on lit dans tous ses détails, et à l'aide des Mémoires qui la font revivre à nos yeux, l'histoire de l'émigration, de la politique royaliste en France et plus encore à l'étranger, on est étonné de voir quelles compétitions, quelles passions s'agitaient autour des princes. L'harmonie ne règne guère dans la famille royale. La reine Marie-Antoinette, qui se permet, avec bien d'autres, de traiter parfois le roi, son mari, de « pauvre homme », trouve sur les marches du trône, auprès des filles de Louis XV, M^{mes} Adélaïde et Louise, auprès de ses belles-sœurs, M^{me} Élisabeth, les comtesses de Provence et d'Artois, une conspiration sourde qui la mine, un foyer d'attaques qui font écho à celles du dehors et la déchirent, au point qu'elle est un objet d'horreur pour beaucoup d'émigrés. Tant que Louis XVI sera vivant, il y aura divergence de vues entre lui et ses frères qui n'aspirent qu'à le supplanter, entre ses affidés, comme le comte de Breteuil, et les affidés du comte de Provence, du comte d'Artois. Après le régicide, même rivalité entre les cours de ces deux princes, le comte d'Artois par sa prestance, ses bravades, son absolutisme, sa belle assurance, ses poses de prochain libérateur et de vengeur, attirant à lui toute la vogue, tandis que le comte de Provence reste impopulaire avec son inaction, ses tergiversations égoïstes, et aussi avec sa circonspection, sa finesse d'esprit, sa clairvoyance et autres qualités qui peuvent préparer l'homme d'État, mais qui étaient alors trop subtiles pour avoir prise sur les masses.

Comme ce n'est point assez des divisions entre ces deux cours, auxquelles il faut encore ajouter celle de Condé, voici maintenant les courtisans, les favoris qui s'agitent autour de chaque prince, se disputant son cœur, sa con-

fiance, et jusqu'à sa bourse peu remplie, avec plus d'âpreté qu'on ne le faisait en France aux temps heureux. C'est qu'il s'agit de prendre rang, de prendre date pour les places qu'une restauration toujours prochaine va permettre au roi de distribuer à ses élus. Nous assistons à des révolutions de palais qui élèvent et abaissent tour à tour les acteurs de cette scène mouvante et souvent comique. A part l'honnête d'Avaray, qui fut le favori du roi exilé, comme Decazes devait l'être un jour du roi restauré, à part Saint-Priest et quelques rares privilégiés, le sol se dérobaît sous les pas des courtisans à Coblenz, à Vérone, à Blankenbourg, à Mitau, plus facilement qu'à Versailles. Il en coûtait à ceux qui se permettaient d'adresser aux princes des remontrances sur leurs volontés ou leurs caprices. L'évêque de Châlons, M. de Clermont-Tonnerre, en fit l'expérience pour avoir plaidé la cause du duc de La Vauguyon renvoyé précipitamment de Blankenbourg par Louis XVIII¹. Comme il convient, les femmes prennent part à ces révolutions de palais. Les maîtresses des princes, M^{me} de Balbi, M^{me} de Polastron, M^{me} de Monaco, excitent autant de cancons, attirent autant de solliciteurs que M^{me} de Pompadour. Pour que l'anarchie soit universelle, la rivalité de M^{me} de Narbonne et de M^{me} de Chastellux divisent à Rome en deux camps la petite cour réunie autour des respectables Mesdames de France.

Voilà certes un enchevêtrement étrange de commérages,

1. « Mon cousin, écrit le roi à Clermont-Tonnerre, M. de La Vauguyon a été convaincu devant moi d'avoir retenu une lettre que je l'avais chargé de faire passer, d'en avoir fait partir une que je lui avais défendu d'envoyer, enfin d'en avoir ouvert et déchiffré une autre au secret de laquelle j'attachais beaucoup d'importance, de l'avoir gardée huit jours et de m'en avoir ensuite imposé en me disant qu'il l'avait ouverte par mégarde. J'ai pris le parti de l'éloigner d'auprès de moi, et j'en ai fait donner officiellement avis à tous mes agents. » Le ministre, qui transmettait cette réponse à l'évêque de Châlons, ajoutait : « Le roi m'ordonne de vous faire connaître, ce que sûrement vous n'avez pas remarqué, que la lettre que vous lui avez écrite n'est pas conforme au respect qu'un sujet doit à son souverain. » Mars 1797. Arch. aff. étr., *ibid.*, volume 590. — FORNERON, *op. cit.*, II, 239-240.

d'ambitions, d'appétits, qui faisait dire à un acteur de la scène, le président Vezet : « Je me trouve au milieu d'intrigants qui se méprisent, se brouillent, se raccomodent, se jouent, qui ne disent presque jamais ce qu'ils pensent ni ne font presque jamais ce qu'ils disent ¹. » Les évêques vont-ils s'engager sur ce sol mouvant de la politique si semé d'embûches, sans grand espoir d'y cueillir la gloire d'un Retz et moins encore d'un Richelieu, sans même pouvoir se donner l'assurance de servir utilement le roi et la France ?

II

Louis XVIII appela officiellement trois prélats dans ses conseils, et encore les eut-il rarement auprès de sa personne. C'étaient M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims ; M. Asseline, évêque de Boulogne ; M. de La Fare, évêque de Nancy. Talleyrand-Périgord, par l'éclat de sa race, par l'éminence de son siège, par ses vertus, avait une grande situation dans l'Église de France. De tous les évêques, c'est lui certainement qui était le plus haut placé dans le cœur et la confiance du prince. M. de Périgord méritait cette faveur par son attachement absolu au roi qui lui apparaissait après Dieu comme la « seconde majesté ». Malheureusement il lui apportait plus de dévouement que de lumières. Il apparaissait dans les conseils de Louis XVIII, qui le consulta par intermittence, comme un grand nom très décoratif, comme l'organe attitré et discret du clergé de France, dont il convenait de paraître prendre l'avis même dans la dispersion de l'exil.

1. « Le séjour de Coblenz m'a paru celui de Versailles, d'une manière encore plus hideuse, ...un cloaque d'intrigues, de cabales, de singeries de l'ancienne cour. Je quittai Coblenz en secouant la poussière de mes pieds, me promettant bien de ne jamais les remettre en si mauvais lieu. » AUGÉARD, *Mémoires secrets*, pp. 281, 282.

M. Asseline devait à sa réputation théologique, à son crédit auprès de l'épiscopat, d'être associé, malgré sa roture, à M. de Talleyrand-Périgord dans la faveur du prétendant. Son passé de professeur en Sorbonne ne semblait pas l'avoir préparé à un rôle politique. De fait, il n'en joua aucun. Il eut néanmoins assez souvent voix prépondérante dans la question des serments, laquelle était liée si intimement à la politique. Il s'y montra d'ordinaire très intransigeant. Cependant nous l'avons vu naguère, dans ses *Réflexions*, faire preuve de modération et de clairvoyance au sujet des projets de contre-révolution.

M. de La Fare, évêque de Nancy, eut une situation plus importante ou du moins plus mêlée aux secrets du roi et aux négociations diplomatiques. Les archives des affaires étrangères ont conservé la correspondance qu'il adressa durant quatre ans, de 1797 à 1801, à Louis XVIII. Il était envoyé à Vienne à titre d'ambassadeur. Quel vaste champ d'observations que cette ville où passaient tant de personnages, s'agitaient tant d'intérêts divers, se nouaient tant d'intrigues, se colportaient tant de nouvelles ! La Fare est aux aguets, écoute, recueille tous les bruits, les comménte, cherche à pénétrer les secrets des princes, les combinaisons des politiques, les conséquences des victoires et des défaites. France, Autriche, Russie, Prusse, Angleterre, Italie, Espagne, généraux, hommes d'État, hommes de cour, hommes du Directoire, défilent dans les missives informatrices qu'il adresse au roi son maître. Tous les sentiments de confiance ou de déception que font naître les événements, tantôt heureux, tantôt tristes pour les émigrés, revivent dans ces lettres. Comme chez tous les hommes qui ont besoin d'espérance et qui sont assurés de faire plaisir en annonçant des choses agréables, le ton est volontiers optimiste. La Fare se laissait trop souvent entraîner à prophétiser un prochain triomphe qui ne venait jamais. Il s'attira un jour ces observations de son

chef hiérarchique, le comte de Saint-Priest : « J'ai déjà observé que de votre facile croyance aux bonnes nouvelles, qu'il fallait démentir ensuite, naissait un tire-laisse déplaisant. Comme votre ancien dans le métier, je crois pouvoir vous dire qu'en mandant ce qu'on apprend d'officiel, il faut toujours ajouter un ton d'incertitude ¹. »

La Fare avait le malheur de succéder à Vienne, comme ambassadeur, au politique le plus considérable, le plus avisé, que Louis XVIII comptât dans ses conseils, au comte de Saint-Priest. En outre, il eut à traiter à la cour d'Autriche avec le successeur de Kaunitz, le baron de Thugut, dont la laideur physique était encore surpassée par la laideur morale, homme fourbe, insaisissable, vendu à tous les partis, recevant de toutes mains ². Ce qui achevait de compliquer la situation, c'est que l'empereur Léopold détestait les émigrés, se moquait des princes français, plaisantait sur leurs maîtresses, et s'était contenté de répondre, quand on le pressait d'aller au secours de Marie-Antoinette vouée à un prochain supplice : « J'ai une sœur en France, mais la France n'est pas ma sœur. »

Avec de telles dispositions la cour d'Autriche est presque la seule parmi les grandes puissances à ne pas reconnaître Louis XVIII, à s'obstiner à lui donner le titre de comte de Provence. Le prétendant s'en plaint non sans amertume. Comme il ne peut renoncer « aux minces secours du roy son cousin », ordre est donné à son ambassadeur, La Fare, de recevoir les lettres adressées à *M. le comte de Provence*; mais Louis XVIII, blessé dans sa dignité et dans ses droits, déclare qu'il n'écrira plus à l'empereur ³.

1. Lettre du 24 mars 1799, arch. aff. étr., vol. 609. — Pourtant La Fare parle parfois de « nouvelles désespérantes ».

2. A. SOREL, *Revue historique*, t. XVII, p. 38.

3. Dépêche du 25 août 1799 à La Fare : « Le roy ne vous blâme point d'avoir reçu les lettres de Sa Majesté (l'empereur d'Autriche), adressées à *M. le comte de Provence*. Sa Majesté, quoique très mal satisfaite d'une telle intitution, ne peut les refuser, étant forcée par sa situation d'accepter les très minces secours du roi son cousin qui s'excuse même fort plate-

III

La copieuse correspondance de M. de La Fare n'a pas un grand intérêt pour la postérité, et ne saurait assurer à cet ambassadeur la gloire d'un Polignac ou de tel autre cardinal diplomate de l'ancien régime. C'est d'ailleurs un métier ingrat que d'être le représentant d'un roi sans couronne. On y trouve néanmoins des détails intéressants sur le mariage de la fille de Louis XVI, Madame Royale, avec le duc d'Angoulême. Heureux événement qui fit briller un rayon de soleil dans le ciel de l'émigration si sombre pour Louis XVIII et toute sa famille!

Comme il s'agit ici de la jeunesse, de la beauté et du malheur, ainsi que de la survivance d'une grande race, tout nous intéresse dans les renseignements donnés au prince par son ambassadeur. La royale enfant, échappée de la prison du Temple et de la griffe de ses geôliers, est sans doute entourée à Vienne des égards et des respects dus à une fille de France. Mais elle y est reçue froidement et elle porte au cœur, à la pensée des événements sinistres qui ont marqué sa détention et le martyre des siens, une tristesse que La Fare s'efforce en vain de combattre et qui restera à jamais gravée sur ses traits jusqu'à sa mort.

ment de (ne pas) les augmenter. Le roy ne lui écrira plus. Vous ne serez vraisemblablement plus dans ce cas désagréable, mais s'il se présente de cette part, acceptez tout simplement. » — Dépêche du 20 octobre 1799 : « Je dois vous dire que la moitié des souverains de l'Europe écrivent au roi avec la subscription qui lui est due : savoir, les cours de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Naples, de Turin et de Portugal. Il est un peu extraordinaire que l'empereur et roi soit le seul des coalisés qui s'y refuse. Vous pouvez vous en expliquer hautement. » Cette attitude de la cour d'Autriche rendait la situation de La Fare un peu ridicule. On lui écrit du cabinet du roi, le 10 septembre 1798 : « Votre état de représentant d'un prince non reconnu pêche par la base, et conséquemment est un très léger château de cartes. Or, paraître déléguer une partie d'un tout que l'on n'a pas est réellement une absurdité. » — Le nouveau Pape, Pie VII, écrit à Louis XVIII. On s'en félicite dans cette dépêche du 22 avril 1800 : « Nous voilà forcés de répondre à la lettre du Pape sans l'avoir reçue. Il est vrai que l'intitution nous suffit pour décider l'expédition d'une lettre d'usage. » Archives aff. étr., vol. 609.

Comme dans les mariages bourgeois, où la dot joue un si grand rôle, la question d'argent tient largement sa place dans les dépêches de l'évêque de Nancy. On cherche à prouver à la cour d'Autriche, pour en faire profiter Madame Royale, que la dot de Marie-Antoinette, sa mère, n'a pas été payée à la cour de France, ce qui se trouve être inexact. Il n'y a donc place à aucune revendication de ce côté. Heureusement que l'empereur de Russie fait preuve de munificence ; l'empereur d'Autriche lui-même, dans un élan de générosité, compte comme cadeau de nocces une trentaine de mille florins à sa nièce, qui avait d'ailleurs à Vienne une somme importante sauvée du naufrage des siens et déposée par le comte de Mercy. Les difficultés financières s'aplanissent ainsi pour la fille de Louis XVI.

La Fare s'emploie de son mieux à résoudre les autres¹. Il se dépense auprès de Madame Royale. Il se permet de recommander au duc d'Angoulême et même au roi d'écrire plus souvent à la jeune princesse. Toute négligence de la part du duc était d'autant plus inexcusable qu'il avait reçu de sa fiancée une lettre qui, dit Louis XVIII, « m'aurait tourné la tête à vingt-deux ans² ». Chemin faisant, La Fare

1. La Fare écrit le 29 août 1798 : « J'ai cru devoir rassurer Madame sur la crainte de l'avenir, en lui présentant le tableau de ses propres ressources pour son existence future. Je lui ai fait le décompte des sommes qui lui sont dues par l'empereur, tant pour la dot de la reine, sa mère, et des intérêts arriérés, que pour l'argent apporté et déposé à la banque de Vienne par M. le comte de Mercy. J'ai ajouté à cette propriété indubitable la ressource éventuelle du traitement que l'empereur Paul I^{er} venait de régler pour chaque année à Votre Majesté. » La reine, femme de Louis XVIII, ne pouvant se rendre à Mitau faute d'argent, La Fare cherche pour elle à contracter un emprunt, chose difficile à Vienne, où, dit-il, on prête avec peine aux gens du pays à 15 et 20 o/o sur solide hypothèque. L'évêque de Nancy échoue d'abord. « J'ai été éconduit », dit-il. Il dut revenir à la charge, car il écrit le 23 avril 1799 : « Sans un emprunt, il était impossible à la reine de se mettre en route. » Archives aff. étr., *ibid.*

2. « Ma nièce se déplaît, je crois, à Vienne ; l'évêque de Nancy me la mande ; et de plus, dans presque toutes ses lettres, elle me parle de son désir d'être auprès de moi. Soit donc la déplaisance du lieu où elle est, soit que les lettres véritablement aimables de mon neveu aient fait impression sur son cœur, elle lui en a écrit une qui m'aurait fait tourner la tête à vingt-deux ans. Raison de plus de battre le fer quand il est chaud. » *Lettres et instructions au comte de Saint-Priest, 1845, p. 8.*

nous la dépeint. Elle est, dit-il, « sincère, religieuse ; elle a des principes solides et sent vivement les malheurs de sa maison ». Elle a « un caractère très prononcé, très réfléchi, très attaché au parti qu'elle a cru le meilleur à prendre... Elle va avoir vingt ans et les malheurs lui donnent la maturité de quarante. Ses idées sont arrêtées sur plusieurs personnes. Autant elle désirerait en avoir certaines placées de préférence auprès d'elle, autant elle aurait et montrerait d'éloignement pour certaines autres... Madame se prévient très aisément contre les personnes ou les choses. Mais comme elle a le cœur très pur et l'esprit très droit il y a du remède. Néanmoins, il faut pour la faire revenir plus que des paroles : elle ne se rend qu'à la conviction¹. » Elle eut l'occasion de montrer sa fermeté à Vienne même, en déjouant les projets de l'empereur qui voulait lui faire épouser un archiduc.

L'heure du mariage a enfin sonné. Le jour du départ de la princesse pour Mitau, où il doit se célébrer, la cour et la ville de Vienne, au dire de La Fare, sont sorties de leur indifférence. Il nous parle d'une foule immense accourue pour la saluer, de pleurs et même de sanglots. Plus émouvante que cette sortie triomphale fut la rencontre sur le grand chemin de Louis XVIII et de sa nièce, le malheureux roi courant au-devant de la fille de Louis XVI et ne pouvant contenir ses larmes. C'était ce jour-là des larmes de bonheur. Le mariage fut béni le 10 juin 1799. La princesse, dit La Fare, « charma tout le monde par sa beauté, sa simplicité, son innocence ». Ce n'est point un des événements les moins extraordi-

1. La Fare donne un exemple de la fermeté de décision de la jeune princesse. Comme il la pressait de conclure le mariage par crainte de voir le Directoire chercher à l'entraver, Madame répondit : « Je ne le pense pas ; mais quand il en ferait la tentative, n'ai-je pas donné ma parole d'épouser mon cousin, le duc d'Angoulême ? Et qui pourrait imaginer que l'empereur, pour complaire au Directoire, voulût me retenir captive ici ? L'empereur ne m'a pas rendu la liberté pour me l'ôter ensuite. Quoi que fasse le Directoire, je partirai quand je voudrai. »

naires de l'émigration que cette union du prince héritier de la dynastie avec cette fille de France, échappée comme par miracle à l'exécution de sa famille ; union contractée loin de la patrie, sur un sol étranger, grâce à l'hospitalité du czar, dans une galerie des ducs de Courlande. A côté des représentants de la noblesse, le cardinal de Montmorency, plus grand qu'eux, représente l'Église et célèbre le mariage, pendant que l'abbé Edgeworth, placé près des jeunes époux, leur apporte, en quelque sorte, la bénédiction du roi martyr. Louis XVIII parlera plus d'une fois dans l'exil de la joie que ce jeune foyer apporte à son cœur, bien qu'il n'eût pas réalisé les espérances de postérité qu'on aurait pu concevoir. La Fare, qui avait été lui-même si heureux de ce mariage, quitta l'ambassade de Vienne en 1801. Il avait fait de son mieux pour servir son prince. Louis XVIII lui marqua qu'il était content de sa fidélité et de son zèle, en attendant qu'il pût le récompenser sous la Restauration ¹.

IV

Voici un prélat autrement agité que M. de La Fare. Nous voulons parler de M. de Conzié, évêque d'Arras. La Fare n'était accrédité que par Louis XVIII. Conzié aura la confiance de Louis XVIII, du comte d'Artois, du prince de Condé, cherchera à aplanir les différends qui divisent

1. 31 mai 1800 : « Sa Majesté assure M. l'évêque de Nancy de son affection et de sa confiance. » Dans une lettre à Louis XVIII, La Fare, en 1797, vante son crédit auprès du roi de Prusse. La correspondance de La Fare commence en avril 1797. Les réponses du cabinet du roi finissent le 21 février 1801. Cf. Archives affaires étr., fonds français, vol. 609, 610, 611, 612. A un moment donné, le roi, très gêné, « ne peut plus allouer de voiture à M. de Nancy à Vienne ». Il y a dans cette correspondance quelques détails sur les évêques exilés. La Fare écrit, par exemple, le 13 décembre 1798 : « Je reçois de temps en temps des lettres de l'évêque de Rennes, qui est à Wilna ; il se plaint du froid et se loue de l'accueil qu'on lui fait. Je lui ai fait passer les lettres que vous m'avez adressées pour lui. »

ces petites cours, entrera surtout très avant dans la vie du comte d'Artois ¹. De tous les évêques émigrés, et nous pourrions peut-être ajouter de tous les laïques, à l'exception de d'Antraigues, aucun ne fut plus mêlé que Conzié à toutes les intrigues de la politique. Le duc de Lévis a dit de lui qu'il « travailla toute sa vie pour parvenir à être ministre ». M. de Conzié arriva enfin, « vers la fin de sa carrière, à obtenir l'ombre de ce pouvoir ministériel, objet ardent de ses souhaits ». Le 5 juillet 1791, le roi de Suède réunit à Aix-la-Chapelle, dans une espèce de conseil, le comte de Provence, le comte d'Artois et l'évêque d'Arras. Le comte de Provence organisa à Coblenz une sorte de gouvernement, avec Calonne pour premier ministre chargé de la police et des finances, et l'évêque d'Arras comme chancelier. Nous suivons successivement Conzié à Madrid, puis dans les Pays-Bas autrichiens, puis en Russie où on lui trouva « l'air et le propos trop grenadiers », puis en Angleterre où il se fait, en 1794, l'agent principal d'un vaste plan de coalition qu'il soumet au Pape par l'intermédiaire du cardinal de Bernis. Une lettre datée de mai 1794, et adressée par lui à ce prélat, donne sur cette entreprise, à la tête de laquelle on voulait mettre le Souverain Pontife, des détails qui nous montrent l'évêque d'Arras haut placé dans les conseils des princes français. Conzié est en correspondance avec les cours allemandes et les évêques exilés, avec le cardinal Zelada, secrétaire d'État ; il reçoit de Pitt communication du projet de croisade politique que devrait entreprendre Pie VI comme un nouvel Urbain II ; il se porte garant du clergé français, fréquente les lords anglais et Burke, « le plus infatigable et le plus éloquent adversaire de la Révolution ». Le comte d'Artois approuve ses plans ; M. Asseline,

1. Conzié rend au comte d'Artois des services de tout ordre. Ainsi dans plusieurs dépêches il demande à Thauvenay une provision de chocolat pour « Son Altesse Royale ».